

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE AOÛT 2020 – N° 73



MOT DU MAIRE – **Didier LATHUILLE**

Le covid 19, encore et toujours !

Confinement – déconfinement.

Le virus est toujours présent.

Nous devons tous rester très vigilants, notre avenir nous appartient !

Porter le masque, appliquer les gestes barrières sont des signes de respect pour les autres. N'oublions pas qu'ils sont un gage économique et touristique pour éviter toute catastrophe financière si le confinement devait à nouveau s'imposer dû à un départ de cluster dans la vallée.

A l'échelle de la commune, le covid 19 nous a déjà coûté plus de 30 000 €, en salaires, matériels et produits de protection, gels, masques...

Ce virus a modifié nos comportements et sur le plan communal, nous avons renoncé à la fête de la Saint-Jean et au traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, dans un souci, entre autre, financier et du respect de la distanciation.

Positivement, il y a eu et il y a encore de belles actions. Je voudrais remercier les petites mains qui ont confectionné bénévolement des masques ainsi qu'un bûcheron anonyme qui a taillé quatre bancs dans des troncs d'arbres et les a déposés le long de la route de l'Envers pendant le confinement.

Habitants de Saint-Jean-de-Sixt en résidence principale ou secondaire et amis vacanciers, je vous souhaite un bel été dans notre village, porte des Aravis, en profitant pleinement de nos grands espaces qui vous attendent.

SAINT JEAN...
PARLONS-EN ...

PASSAGES DE COURSES CYCLISTES

TOUR DE SAVOIE MONT-BLANC

L'épreuve du tour Savoie Mont-Blanc se déroulera du **5 au 8 août 2020** et comptera cette année 19 équipes au départ. Afin de pouvoir leur offrir une visite de la Haute-Savoie en toute sécurité, les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour la sécurisation des routes empruntées par les parcours. Vous pouvez vous inscrire auprès de Carla ZARB-CHAPERON au 06 12 85 74 35.

La première étape (départ Annemasse et arrivée à Praz-sur-Arly), **le mercredi 5 août**, utilisera les routes de notre commune, dans le sens Entremont – La Clusaz, en passant par le « grand remblai ». Ces départementales seront d'ailleurs **coupées à toute la circulation de 14 h 30 à 15 h 30 environ**.

CRITERIUM DU DAUPHINÉ 2020

Le célèbre critérium du Dauphiné aura lieu cet été **du 12 au 16 août 2020**, en cinq étapes. La dernière, le **dimanche 16 août 2020**, emmènera les coureurs de Megève à Megève avec un départ à 12 h 10 et une arrivée prévue à 16 h 50.

Leur passage dans notre village est attendu dans le **créneau horaire de 14 à 15 heures, dans le sens «Le Grand-Bornand – La Clusaz»**. La route sera fermée à la circulation dès 13 h 30 et réouverte dans la demi-heure qui suit le passage du dernier coureur.

Ces informations sont susceptibles de modifications en fonction des aléas climatiques ou de toute autre disposition réglementaire liée à la situation actuelle.

AGENDA

CONTRÔLE DES EXTINCTEURS

Avec l'aide d'une entreprise privée, les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Sixt organisent une visite de contrôle annuelle des extincteurs sur la place du marché à côté de l'office de tourisme, de 9 h à 12 h, le **dimanche 02 août**. N'hésitez pas à faire contrôler vos extincteurs personnels à cette occasion.

DON DU SANG

Une seule collecte de sang est organisée : **mercredi 12 août** à Grand-Bornand au restaurant scolaire, de 7 h 30 à 10 h 30.

TOURISME

ANIMATION DU MOIS

Tous les lundis, à 14 h 30, atelier mosaïque pour enfant.

Tous les lundis, à 18 h, balade en VTT électrique et apéro en montagne, offert par l'office.

Tous les mardis, à 9 h 30, sortie VTT en famille ; de 10 h à 17 h 30 journée construction de cabanes avec l'écomusée de Thônes.

Tous les mercredis, à 10 h, journée dans les alpages avec repas savoyard ; et à 14 h 30 : découverte des ruches d'un apiculteur de la région « Couleur de miel ».

Tous les jeudis, à 19 h 45, repas au refuge du Danay et soirée découverte du ciel.

Tous les vendredis, à 9 h, rando sportive et à 14 h 30, sortie découverte des plantes de montagnes.

Deux soirées « découverte du ciel » sont organisées dans un dôme gonflable le vendredi 7 août et le lundi 10 août, soit à 19 h 30 ou 20 h 30, sur réservation.

Plus d'infos sur www.saintjeandesixt.com rubrique Agenda-Animation.

(Renseignements, réservations et paiements à l'office de tourisme. Toutes les animations respectent le protocole sanitaire en vigueur).

Et vous pouvez toujours admirer une exposition de photos sur le métier d'alpagiste, dans les locaux de l'office de tourisme (prêt gracieux de la Société Economique Alpestre).

DIVERS

ATTENTION ARNAQUE !

La gendarmerie de Thônes nous a signalé qu'un imposteur aborde des personnes en se faisant passer pour une vieille connaissance, puis propose des ustensiles à vendre à un prix très élevé. Attention à vous et si malheureusement vous avez été victime de cette escroquerie vous pouvez porter plainte en gendarmerie de Thônes.

FOOTBALL CLUB DES ARAVIS

L'association « FC ARAVIS » recrute des joueurs nés en 2006/2007 et des joueuses nées en 2005/2006/2007 pour son équipe U15 ; Pour plus d'informations et inscription merci de contacter Stéphane BURNET au 06 78 61 62 84.

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique (espèce exotique envahissante) est de plus en plus présent sur le territoire de notre région. La lutte contre ce nuisible se poursuit. Si vous suspectez la présence de cet insecte ou d'un nid, prenez une photo et envoyez la sur le site www.frelonsasiatiques.fr

ENQUÊTE – BESOINS ET ATTENTES DES SAISONNIERS

La Communauté de Communes de la Vallée de Thônes (CCVT) a lancé une consultation visant à identifier les besoins et attentes des travailleurs saisonniers, mais également ceux d'employeurs. L'objectif est de proposer aux saisonniers des prestations qui répondent à leurs besoins et ceux des employeurs afin de conforter l'attractivité du territoire et la qualité de l'accueil. La CCVT souhaite également ouvrir une Maison France Services pour laquelle un dispositif spécialisé d'appui aux saisonniers serait mis en place.

Les employeurs témoignent d'une connaissance du territoire et connaissent les difficultés auxquelles ils font face ainsi que les saisonniers. C'est pour cela qu'une enquête a été mise en place à leur intention ; elle est accessible jusqu'au 24 août 2020. Vous pouvez demander le lien de l'enquête à l'adresse mail malix@kpmg.fr

RESTRICTION D'EAU

Par arrêté préfectoral, les communes du secteur Fier de la Haute-Savoie, (dont Saint-Jean-de-Sixt), sont placées au niveau « alerte » concernant l'usage de l'eau. Les mesures énumérées ci-dessous sont applicables de suite et jusqu'au 30 septembre 2020 inclus. Il est désormais interdit :

- de laver les voitures hors des stations professionnelles ;
- remplir les piscines ;

- d'arroser des pelouses, ronds-points, espaces verts, jardins d'agrément, (sauf jardins potagers) entre 8 h et 20 h ;

L'arrêté, dans son intégralité, est affiché aux portes de la mairie.